

PARCOURS NATURE

Le premier sentier-nature de l'Association pour la Protection de l'Environnement du Môle (APEM) a été ouvert le 13 juin 2009 sous un soleil radieux.

L'inauguration a eu lieu en présence de représentant(e)s des communes de Saint-Jean de Tholome, Ayze, Saint-Jeoire et Marcellaz.

Ce parcours familial de trois heures permet de découvrir différents aspects de la nature (prairies montagnardes, forêts) et des activités humaines (alpage, tourisme et industrie de la vallée de l'Arve) typiques du Môle et de la région.

L'APEM remercie chaleureusement les représentant(e)s communaux, en particulier Madame Chaffard, inauguratrice du sentier, ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué à ce début prometteur des actions de l'association.

Pour en savoir plus sur l'APEM et nos activités de protection et éducation à l'environnement, n'hésitez pas à nous contacter : <http://protectiondumole.unblog.fr>.

L'APEM



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Le conseil municipal se tient le premier lundi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous le jeudi et le samedi.

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Mardi de 14h à 17h (ouverture administrative)
- Jeudi de 16h30 à 19h
- Samedi de 8h30 à 11h

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf les mercredis, jeudis et vendredis)

Adresse : chef-lieu 74250 Saint-Jean de Tholome

Téléphone : 04 50 95 10 38

Fax : 04 50 95 14 46

Courriel : mairie@stjeandetholome.fr

Site internet : <http://www.stjeandetholome.fr>

ARCHITECTE-CONSEIL

Peut être consulté à la mairie le troisième vendredi du mois, de 13h30 à 15h30.

ASSISTANTE SOCIALE

Reçoit le mardi matin et le vendredi matin, à Saint-Jeoire, immeuble "Les Tilleuls", avenue de la Tour de Fer (à côté du centre de vacances "Le Nid").

Sur rendez-vous, téléphone : 04 50 35 32 90.

ADMR DU MÔLE

73, place Germain Sommeiller - 74490 Saint-Jeoire (au premier étage de la salle des fêtes, en face du Trésor Public).

Téléphone - Fax : 04 50 35 99 17.

ÉTAT-CIVIL DU 21/12/2008 AU 20/06/2009

DÉCÈS

DONCHE	Odette, Elisa	21/12/2008	LA TOUR
CHAFFARD	Marie-Hélène	04/02/2009	ST-JEAN DE THOLOME
DETURCHE	Léa, Marie	05/02/2009	LA TOUR
DIEUTEGARD	Patrick	28/02/2009	ST-JEAN DE THOLOME
FOLLIEX	Emile	19/03/2009	LA TOUR
ESCACH	Jean, André	19/05/2009	ANNEMASSE

NAISSANCES

MAUFFROY	Joakim, Sofiane	16/01/2009	AMBILLY
GUILLET-BRUN	Sophian, Jean, Marcel	18/03/2009	THONON-LES-BAINS
BRASIER	Axel, Karl, Christophe, Raymond	18/03/2009	THONON-LES-BAINS

MARIAGES

CAILLAT Stéphane et BOISSONNET Marie-Carmen, Michelle, Christiane le 6 juin 2009 à ST-JEAN DE THOLOME
PERNAUDAT Bruno, Georges et COUTURIER Vanessa le 20 juin 2009 à ST-JEAN DE THOLOME

GEOPORTAIL DES SAVOIE

Le Geoportail des Savoie est un outil permettant à tout citoyen d'accéder aux données descriptives de base du territoire des deux Savoie : cartographie générale, photographie aérienne, cadastre, plans locaux d'urbanisme, plan de prévention des risques. Il est prévu que d'autres données viendront enrichir celles-ci progressivement au fur et à mesure de leur disponibilité.

<http://www.geoportail-des-savoie.org>

INFORMATIONS EDF

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant : **810 333 074**, qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

DÉCHETTERIE DE ST-JEOIRE

Horaires d'été, du 1^{er} avril au 15 novembre

Lundi	9h à 12h	13h30 à 17h
Mardi	Fermée	13h30 à 17h
Mercredi	9h à 12h	13h30 à 17h
Jeudi	9h à 12h	13h30 à 17h
Vendredi	9h à 12h	13h30 à 17h
Samedi	8h à 12h	13h30 à 17h

Horaires d'hiver, du 16 novembre au 31 mars

Lundi	9h à 12h	13h30 à 17h
Mercredi	Fermée	13h30 à 17h
Vendredi	Fermée	13h30 à 17h
Samedi	8h à 12h	Fermée



SOMMAIRE

Le mot du Maire 1

Manifestations passées et à venir 2

Nouvelles du CCAS de la matinée environnement et de la commission handicap 3

L'opération de compostage des bio-déchets menée par le Sivom de Cluses et le Syndicat Risse et Foron 4

Bilans chiffrés de la commission voirie et de la commission bois 5

L'enfance : de l'école à la bibliothèque en passant par le restaurant scolaire 6-7

Nouvelles des associations et visite du Grenier Marval 8-9

Histoire et histoires 10-11

Informations pratiques 12

LE MOT DU MAIRE



L'équipe municipale achève la première année du mandat avec dès le mois de mars le vote du budget, retranscription d'une politique qui se veut toujours dynamique par les actions à conduire (principalement dans le secteur de la voirie communale) mais aussi

qui se veut prudente dans une période agitée par les réformes (restructuration des communes en communauté de communes, réforme administrative des cantons, des départements et de leurs compétences) et probablement un désengagement de plus en plus fort de nos partenaires financiers habituels. Par nos investissements et face à la crise économique, nous soutenons l'économie haut savoyarde (entreprise travaux publics, artisanat, bureau étude.../...) mais aussi par l'augmentation du budget du CCAS, nous souhaitons être auprès de nos administrés qui en auront malheureusement besoin.

Vous pourrez suivre les différents travaux dans la commune que ce soit la construction du columbarium dans l'enceinte du cimetière, la pose des panneaux directionnels dans toute la commune, la mise en place du compostage des déchets ménagers dès septembre.../...

En parallèle, les réflexions et les études se poursuivent dans des domaines aussi variés que :

- l'éclairage public sur tout le territoire (vétusté, inapproprié par rapport à l'urbanisation) ;
- la protection du dernier périmètre des ressources en eau potable de la commune en attendant le résultat du schéma général d'eau porté par la communauté de communes des 4 Rivières ;
- la dernière phase de l'aménagement du bourg en vue de la construction d'immeubles locatifs, en

partenariat avec le Conseil Général et le SELEQ ;

- la réflexion sur l'intercommunalité sachant qu'elle devrait être obligatoire dès 2011-2012 selon les textes en préparation pour un vote à l'Assemblée dès cet automne ;
- l'aménagement du Môle dans le cadre du schéma départemental des espaces naturels sensibles.

"Nous souhaitons être auprès de nos administrés"

Autant d'actions ou de thèmes en cours, en plus du quotidien de la vie communale, avec ses joies mais aussi ses peines puisque 6 tholoméens nous ont quittés depuis le début de l'année.

Je vous souhaite bonne lecture de cette nouvelle édition préparée par les élus mais avec un nouveau prestataire. Cette nouvelle formule permettra une périodicité plus importante pour être plus réactif par rapport aux événements tholoméens ou cantonaux.

*Christine Chaffard,
Maire*

AGENDA

**13 JUILLET : Lac du Môle
FEUX D'ARTIFICES
INTERCOMMUNAUX**

**9 AOÛT : Saint-Jeoire
CONCOURS DE PÉTANQUE**
organisé par le Club de Pétanque
du Risse, au profit de Solhandisep.

**5 SEPTEMBRE : Saint-Jean
MONTÉE DE L'HANDICAP**
Depuis chez Bérour jusqu'au Môle
d'Ayze. Afin d'en assurer le succès,
toutes les personnes désireuses
de participer d'une façon ou d'une
autre seront les bienvenues.

**12 SEPTEMBRE : Ville-en-Sallaz
JEUX INTER-VILLAGES**
Les candidats potentiels, afin
de former une équipe à Saint-Jean
de Tholome, peuvent s'annoncer
en mairie.

**LE 4 OCTOBRE : Saint-Jean
LA MÔLINETTE, 6^{ème} GRIMPÉE
CHRONOMÉTRÉE DU MÔLE,
ORGANISÉE PAR OXALIS**
Deux départs depuis chez Bérour,
à 13h30 et 14h30, 5 catégories.
Distance de 4,5 km, 700 m de
dénivelé.

**12 DÉCEMBRE : Saint-Jean
LES VEILLÉES DE L'AVENT
CONTES ET ANIMATIONS
DE NOËL**
Les volontaires peuvent contacter
François Gevaux au 06 88 55 69 83.
francois.gevaux@neuf.fr



MANIFESTATIONS PASSÉES ET À VENIR

PASSAGE DES A.A.A.S. À SAINT JEAN DE THOLOME

En cette matinée de fin avril, qui s'annonçait pluvieuse, nos amis de l'**A.A.A.S.*** nous firent le plaisir, participant à la Fête du Printemps de La Tour, de faire un détour par le chef-lieu. Sous un ciel finalement clément, après un ravitaillement devant le bar "Chez Moi", une trentaine de véhicules anciens fit une halte sur la place de la mairie, où les personnes présentes purent non



* Association des Amis de l'Automobile Ancienne des Savoie.

seulement les admirer, mais également faire une promenade à leur bord. Madame le maire, montrant l'exemple, prit son courage à deux mains et, cheveux au vent, disparut dans un bolide rouge ver le Môle (d'où elle revint au bout de quelques minutes, saine et sauve).

Avant de continuer leur route vers La Tour, où elles resteront exposées toute la journée, les conducteurs et accompagnants se retrouvèrent autour d'un buffet convivial dressé par la mairie de Saint-Jean.

LA MONTÉE DU HANDICAP À MÔLE

Solid'air

Samedi 5 septembre 2009

Départ : parking de Chez Bérour, 10h

Arrivée : Môle d'Ayze

Pique-nique canadien tiré du sac vers 12h30.

L'objectif de cette rencontre organisée à l'initiative de Cédric Gentina, conseiller municipal, est de rassembler personnes valides et handicapées dans une même manifestation et permettre à tous de se rencontrer.

Les participants à mobilité réduite pourront réaliser la grimpe avec l'aide de volontaires grâce à un équipement de portage adapté (joëlettes). Toute la population est invitée à s'impliquer.



Nous vous attendons nombreux pour ce moment de convivialité.
Annulation en cas de pluie.

Plusieurs possibilités :

- Participer au portage (inscrivez-vous rapidement auprès de la mairie avant le 20 août 2009)
- Ou tout simplement, vous joindre à la montée (rendez-vous au point de départ à partir de 10 h).

NOUVELLES DES COMMISSIONS

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE



Le conseil municipal et la commission C.C.A.S. poursuivent les travaux engagés au cimetière.

Après les travaux intérieurs d'embellissement paysager, après la réfection de l'enceinte extérieure, avec le sablage des couvertines, le crépis et la peinture des murs, nous entrons dans la 3^{ème} phase des travaux avec l'installation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

Après l'étude, la réalisation du projet a été attribuée par délibération du conseil municipal du 30/03/2009 à la société LAVERGNAT d'Annemasse pour un coût de **11 568,08 € HT** financé à hauteur de 50% par les crédits cantonalisés. Les éléments choisis sont en granit clair du Tarn et la configuration est la suivante : un élément de 8 cases, un Jardin du Souvenir avec sa Stèle, un Autel de présentation de l'urne, un Banc et une Jardinière. Un second élément identique au premier est prévu en symétrie du premier pour une évolution future et ne sera pas installé dans l'immédiat. Un règlement va être mis en place que vous pourrez consulter en mairie.

HANDICAP

PLAN ACCESSIBILITÉ

Confié à la DDEA par délibération du 20 octobre 2008, le plan d'accessibilité est terminé.

Remis en mairie le 25 mars 2009, grâce à l'implication de tous et en particulier, celle de Cédric qui souhaite, dans la prochaine phase, organiser des travaux pas trop onéreux à la hauteur du village.

C'est le premier plan haut savoyard d'accessibilité finalisé par la DDEA et le premier plan transmis en main propre au Conseil Général pour avis.

Un podium dont nous pouvons être fiers.

LE TÉLÉ ALARME

- Le télé alarme s'adresse aux personnes âgées, aux personnes handicapées, quel que soit leur âge, mais aussi à tous ceux qui en éprouveraient le besoin.
- Le télé alarme vous permet de rester à domicile en toute sérénité. Il vous suffit de porter le pendentif et, en cas de besoin, de le presser pour téléphoner sans décrocher le combiné !
- Spécialement formé pour cette mission, un sapeur-pompier reçoit votre appel, vous identifie automatiquement, et, en fonction de la situation, alerte la personne la plus opportune : votre entourage (famille, voisins, amis, gardien), ou en cas d'urgence, le réseau médical (Samu, médecin) ou le réseau de secours de votre secteur (sapeurs-pompiers, police, gendarmerie).
- Vous êtes branché sur la sécurité 24h sur 24.
- Le télé alarme est un service public géré par le Conseil Général.
- L'abonnement mensuel, fixé à 19 €, peut, pour certaines personnes à faibles ressources, être en partie pris en charge par les Communes, associations, mutuelles et caisses de retraite.

Service du télé alarme :

74960 Meythet

Tél : 04 50 22 72 66

ou 04 50 22 76 48

Fax : 04 50 22 59 30

Courriel : telealarme74@cg74.fr



MATINÉE ENVIRONNEMENT



La commission Environnement avec le soutien de plusieurs associations se lance dans une démarche d'entretien et d'aménagement des sentiers de la commune.

L'objectif est d'entretenir et de réhabiliter les chemins et sentiers de la commune de façon à les rendre et de les maintenir praticables pour diverses activités : promenade, course à pied, VTT, cheval...

Nous prévoyons dans un premier temps de constituer un circuit de promenade principal sur la commune, puis, dans un second temps de proposer différents parcours à partir du circuit principal. Les sentiers seront balisés et une carte sera produite et diffusée. La première action a été l'organisation de la matinée du 16 mai avec la participation des Trailers du Môle/Les Féroces, de la FRED74 (fédération des randonneurs équestres de Haute-Savoie) et de l'association de la chasse au cours de laquelle quatre sentiers de la commune ont été remis en état.

Une trentaine de bénévoles se sont retrouvés le 16 mai à 8h sur le parking de la mairie. Quatre équipes se sont organisées pour intervenir sur les quatre sentiers qui avaient été préalablement repérés (sur les secteurs des Bauffonds, de Larsenex, des Ruz et de Grange Cavet).

Tous se sont retrouvés sous le préau de l'école en fin de matinée pour partager un casse-croûte.



ASTUCES

RÉUSSIR UN BON COMPOST

Le compostage est la transformation, en présence d'eau et d'oxygène, de déchets organiques par des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries, etc.) en un produit comparable à l'humus et utile pour le jardinage : **le compost**.

Que peut-on composter ?

- Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, fruits et légumes.
- Les déchets de jardin : taille pas trop grosse, branches, tontes de gazon, papier journal, plantes d'intérieur avec leur terre.

Conseils pour un bon compostage :

- Mélanger régulièrement la masse.
- L'aérer, car les micro-organismes responsables du compostage ont besoin d'oxygène.
- Surveiller l'humidité, car si les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent, et le processus s'arrête. En cas d'excès d'humidité, il y a asphyxie, et dégagement d'odeurs désagréables. Arroser quand c'est trop sec et assécher quand c'est trop humide.
- Dernière action avant utilisation : le tamisage affine le compost pour une utilisation plus agréable.



NOUVELLES DES COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT : COMPOSTER SES DÉCHETS UNE IDÉE À FAIRE GERMER...

Une opération de compostage des bio-déchets, a été lancée de manière expérimentale sur une commune pilote de la Vallée de l'Arve, en collaboration avec le SIVOM de la Région de Cluses, afin d'améliorer la gestion des déchets et de limiter le recours à l'incinération. Celle-ci connaît un franc succès depuis le printemps 2008.



Dans un souci d'amélioration de l'environnement du territoire, c'est donc tout naturellement que la commune de Saint-Jean de Tholome a choisi de lancer l'opération à la rentrée 2009, en partenariat avec le SIVOM de Risse et Foron et le SIVOM de la Région de Cluses. L'objectif de cette action est de détourner de la "poubelle classique", les déchets alimentaires de cuisine (épluchures de fruits et légumes, restes de repas périmés...) et les déchets végétaux de jardin (feuilles, tailles de haies, tontes de pelouse, ...).

Comment recevoir son matériel de compostage ?

Les foyers en habitat individuel recevront, à la rentrée 2009, un courrier les invitant à s'inscrire accompagné d'un bon de participation : ils devront renvoyer ce dernier en Mairie de Saint-Jean de Tholome, accompagné d'un chèque de 20 €.

- Par courrier adressé à la Mairie de Saint-Jean de Tholome (Opération compostage, chef-lieu, 74250 Saint-Jean de Tholome) ou
- En le déposant à l'accueil de la Mairie de Saint-Jean de Tholome.

COMMISSION VOIRIE

Malgré l'édition estivale de notre bulletin, il nous a semblé judicieux de faire le bilan financier du déneigement de nos 24 km de routes qui desservent les différents hameaux de 600 à 1 200 m d'altitude.

L'hiver précédent a été particulièrement rude et long ce qui explique ce coût plus important que les autres années. Mais ce montant (1 580 €/km) me semble être un maximum avec une implication de notre personnel technique indiscutable et sans reproche de la part des élus.

Nous profiterons de cette intersaison pour revoir les priorités en terme de déneigement (altitude, nombre de maisons desservies, proximité avec les voies départementales, les chemins ruraux, l'impact sur l'environnement.../...) tout en maintenant un service de qualité, d'autant si les conducteurs

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire avant de recevoir le courrier. N'ayez pas de crainte, il y en aura pour tout le monde.



Le composteur sera livré à domicile par un des animateurs "compostage" du SIVOM de la Région de Cluses sur rendez-vous fixé à votre convenance et par ordre de retour des bons de participation. À cette occasion, il expliquera simplement les astuces permettant un fonctionnement optimal du matériel.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Mr Eric BONTAZ reste à votre écoute au : **N° vert (gratuit) : 0 800 231 051** ou sur **www.sivom-region-cluses.fr**

(Rubrique traitement des déchets/compostage).

Après le lancement initial de la rentrée 2009, sera-t-il toujours possible de bénéficier d'un composteur ?

Oui bien sûr. Après la campagne de lancement, il sera toujours possible de s'inscrire : des bons de participation seront disponibles à l'accueil de la Mairie. Les modalités de participation resteront inchangées.

s'équipent et si les stationnements sur la voie publique n'empêchent pas nos cantonniers de pousser la neige !!!



BILAN FINANCIER - DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE SAISON 2008 - 2009

DÉPENSES

- Déneigement de la route du Môle (par une entreprise)	18 405,24 €
- Heures supplémentaires du personnel technique (121h)	2 097,00 €
- Frais de fonctionnement du tracteur (27 € de l'heure*)	6 912,00 €
- Frais de fonctionnement de la lame (9 € de l'heure*)	2 304,00 €
- Frais de fonctionnement de la saleuse (7 € de l'heure*)	1 792,00 €
- Achat de sel (79 tonnes)	6 421,66 €

TOTAL des dépenses pour 377 heures

37 931,90 €

RECETTES

- Remboursement du déneigement de la route du Môle par le Conseil Général	18 405,24 €
---	--------------------

TOTAL des recettes

18 405,24 €

* tarif basé sur FDCUMA "Tarif Entraide".

POUR INFORMATION : un marché à bons de commande a été attribué fin 2008 à la société EIFFAGE SAVOIE LEMAN pour un montant minimum de 20 000 € HT par année pendant 4 ans ; somme attribuée pour l'entretien de la voirie communale.

Par exemple, nous avons déjà effectué les travaux suivants à ce jour :

- **Reprise des eaux pluviales Chez le Baron :** 2 228,00 € HT.
- **Reprise des eaux de ruissellement au lieu-dit Les Syords :** 2 259,00 € HT.
- **PATA sur la voirie communale :** 11 405 € HT.

Dans les conditions d'attribution, ont été sélectionnés le prix le plus bas pour un chantier "type" ainsi que les délais d'intervention soit pour EIFFAGE : 2 heures pour l'urgence et 24 heures pour le courant.

COMMISSION BOIS

1-Coût et programme des actions forestières par l'ONF en 2009 :

Dépenses de fonctionnement

Rubrique	Type de travaux	Parcelles	Unité	P. U.	Qté	Montant € H.T.
Maintenance domaine	Parcellaire	D - Y	km	945,94	3,7	3 500

Dépenses d'investissement

TOTAL : 3 500 € HT.

Rubrique	Type de travaux	Parcelles	Unité	P. U.	Qté	Montant € H.T.
Maintenance domaine	Dégagement de plantations	A-B-D-G H-O-P	ha	1 573,33	7,5	11 800
Peuplements	Nettoyement manuel après coupe	P	ha	4 000	1	4 000
	Empilage de rémanents à la pelle araignée	C	ha	4 000	0,7	2 800
	Fourniture de mélèzes	C	pl	0,61	50	31
	Fourniture d'épicéas et sapins	C	pl	0,61	400	244
	Fourniture de hêtres	C	pl	1,8	50	90
	Mise en place de plants résineux	C	pl	1,45	450	653
	Mise en place de plants feuillus	C	pl	2,24	50	112
	Fourniture de protections et piquets	C	unité	3,96	50	198
	Mise en place de protections contre le gibier	C	unité	2,89	50	145
	Mise en place de jalonettes	C	unité	0,88	150	132

TOTAL investissement + fonctionnement : 23 703 € HT.

2-Vente de bois sur pied, cassé pendant l'hiver :

Parcelle O et P, 16 m³ à 31 €/m³, acquis par Mr Chatel André (2 autres propositions de Monsieur Meyer et Monsieur Samusso étaient inférieures).

3-Projet de rénovation de la route forestière du Môle en 2009/2010 :

Subvention à 80 % obtenue en novembre 2008. Début des travaux en automne 2009.

4-Vente de coupe de bois sur pied, le 23 juin 2009 à Faverges :

- Parcelle Y (349 m³) • Parcelle D (233 m³) • Parcelle A (79 m³)

5-Réaménagement par l'ONF des bois communaux sur 15 ans sera établi courant 2009.

CONDUITE



SIGNALER AUX AUTRES USAGERS DE LA ROUTE UN CHANGEMENT DE DIRECTION

(à un croisement, dans un giratoire...) ou une manœuvre de dépassement est une obligation essentielle à la sécurité de chacun.

Ce geste est à la fois un élément de sécurité routière et une marque de courtoisie à l'égard des autres usagers de la route.

C'est pourquoi les sanctions prévues par le Code de la route en cas de non-respect de l'obligation de signaler un changement de direction ou un dépassement sont dissuasives (contravention et réduction de trois points du permis de conduire).

En outre, les sanctions ont été encore aggravées en 2003. La peine complémentaire de suspension du permis de conduire pour une durée de trois ans au plus a été rétablie.

Enfin, l'obligation d'avertir l'usager que l'on veut dépasser a été généralisée à toutes les situations de dépassement. Toutes les dispositions du Code de la route s'imposent de manière égale aux conducteurs.

J. Demeyrier



NOUVELLES DES COMMISSIONS

COMMISSION ENFANCE

Un partenariat plein de promesses

Depuis septembre 2008, la mairie de Saint-Jean de Tholome a confié sa restauration scolaire à la société Mille et Un Repas.

À l'occasion d'une visite de Jean-Frédéric GEOLIER, (Président de Mille et Un Repas) au sein la commune, Madame Chaffard, mais aussi les élèves et le personnel du restaurant ont pu librement échanger sur cette première année de collaboration. Entretien avec Madame Le Maire.

Mille et Un Repas : Pour quelle raison avez-vous choisi la Société Mille et Un Repas ? En quoi Mille et Un Repas répondait-elle mieux à vos attentes qu'une autre société ?

Madame Chaffard : Jusqu'alors nous avions toujours fait le choix de la proximité, du prestataire local. D'abord livrée en liaison chaude par la maison de retraite, notre école a changé de prestataire en 2001. Puis l'an dernier, lorsque nous avons dû faire appel à une nouvelle structure, nous avions des attentes très précises :

- La proximité avec notre prestataire restait pour nous un point indispensable,
 - L'entreprise devait être suffisamment structurée pour que les règles d'hygiène, de sécurité, soient respectées.
- Après avoir goûté la prestation de Mille et Un Repas sur une commune voisine ; nous avons souhaité travailler avec vous. Mille et Un Repas répondait en tout point à ce que nous recherchions :
- La proximité : votre cuisine centrale est située à Annecy

- La structure : suffisamment importante et présente
- L'état d'esprit : votre société est à l'écoute de nos attentes.
- Le bon rapport qualité/prix
- La qualité des repas : ce sont des choses simples mais qui ont du goût. Ecoutez tout simplement l'avis des enfants.

M-U-R : Notre collaboration a commencé il y a bientôt une année, quel constat faites-vous ?

Mme C. : Nous sommes très contents de cette collaboration. Petits et grands apprécient vraiment les prestations. Cette affirmation vient principalement du retour que me font les enfants, le personnel qui est très impliqué, mais également de mon propre point de vue puisqu'il m'arrive de venir déjeuner sur le site.

Je pense que l'éducation de nos enfants passe également par l'éducation alimentaire. C'est important que les enfants goûtent de tout. Vous proposez des plats variés et c'est ce que nous recherchons. Pour vous donner un exemple, nous avons eu récemment un gratin de choux-fleurs tellement bon que toutes les assiettes étaient vides...

Ce que nous apprécions c'est votre capacité d'adaptation. Nous accueillons une soixantaine d'enfants chaque midi de 3 à 11 ans en deux services. Vous proposez une cuisine "cuisinée" nous permettant de faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs, des goûts différents.

M-U-R : Le Bio devient une demande de plus en plus fréquente au sein des écoles, qu'en pensez-vous ?

Mme C. : Oui, après avoir instauré un prix dégressif selon le nombre d'enfants de la même famille, les facilités de paiement par prélèvement automatique, nous souhaiterions mettre en place l'Opération Zéro Gaspil, afin de limiter le gaspillage. : "Mangez tout ce que vous voulez mais ne gâchez rien".

Plus qu'une action éducative, c'est avant tout une prise de conscience pour tous (élèves, personnel de cuisine...).

Les économies réalisées se répercuteraient bien entendu sur les prix ou sur des actions à définir selon les résultats quantitatifs.

Comme vous le voyez, les projets sont nombreux et nous souhaitons que cela dure !!

Rédigé avec Mille et Un Repas.



Mme C. : Pour tout vous dire, nous sommes une commune rurale de Haute-Savoie, et l'impact de la nature est pour nous très important. Ce qui me gêne, aujourd'hui, est l'effet mode du Bio. Cela devrait être un véritable concept. Pour exemple, nous avons éliminé d'autres prestataires parce qu'ils nous livraient dans des barquettes plastiques par rapport à vos bacs gastronomes en inox plus écologiques et plus économiques.

Ensuite, il faut introduire progressivement du Bio local dans les repas des enfants car ils préfèrent les nuggets et les frites ! Mais nous sommes convaincus du rôle éducatif de la restauration scolaire et pourquoi pas militants, il est clair, que nous devons montrer l'exemple.

M-U-R : Ce partenariat paraît idyllique ?

Mme C. : Evidemment nous avons encore des petites choses à régler, et c'est normal. Par exemple, nous souhaiterions que la Cuisine Centrale nous livre plus de fromage de notre région, Haute-Savoie oblige...

D'autre part, un cahier de liaison va être mis en place pour d'établir un suivi dans nos prestations. Ainsi chaque jour, un commentaire (positif ou négatif) sera inscrit.

M-U-R : Avez-vous des projets dans votre restauration ?

Mme C. : Oui, après avoir instauré un prix dégressif selon le nombre d'enfants de la même famille, les facilités de paiement par prélèvement automatique, nous souhaiterions mettre en place l'Opération Zéro Gaspil, afin de limiter le gaspillage. : "Mangez tout ce que vous voulez mais ne gâchez rien".

Plus qu'une action éducative, c'est avant tout une prise de conscience pour tous (élèves, personnel de cuisine...).

Les économies réalisées se répercuteraient bien entendu sur les prix ou sur des actions à définir selon les résultats quantitatifs.

Comme vous le voyez, les projets sont nombreux et nous souhaitons que cela dure !!

Rédigé avec Mille et Un Repas.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

L'ÉCOLE DE SAINT-JEAN

Au-delà d'être un lieu d'apprentissage, l'école au sein d'une commune est aussi un lieu de rencontre et d'intégration des parents, qui peuvent faire connaissance au portail en attendant leurs enfants, mais aussi lors des diverses manifestations.

Notre école élémentaire compte 104 élèves répartis en 5 classes à cours multiples : organisation imposée par les effectifs, mais qui devient une richesse pour les élèves et pour les enseignants.

- **Les plus petits :** Petite et Moyenne Section (PS - MS) sont 22 (9 + 13).
- **La deuxième classe** accueille les Grandes Sections - CP 17 + 6 soit 23 élèves.
- **La troisième classe** regroupe les CP/CE1 5 + 20 donc 25 enfants.
- **Les deux classes de cycle 3 sont :**
CE2 - CM1 : 7 + 10 = 17 et
CM1 - CM2 : 6 + 11 = 17

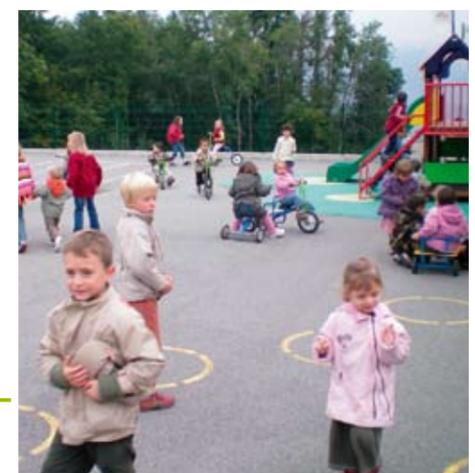
Nous compterons 8 nouveaux petits pour la rentrée de septembre 2009/2010. Les professeurs des écoles sont dans l'ordre des classes :

Stéphanie Margerin
Christelle Etiévant
Gilles Repellin qui est le directeur
Aurélié Thévenod
Mélanie Kighelman

Deux personnes, embauchées par la commune, secondent efficacement les maîtresses de maternelle : **Aline Ruin et Virginie Baud.**

Trois fois dans l'année, le conseil d'école réunit les enseignants, les représentants de la mairie et ceux des parents d'élèves pour débattre sur différents sujets concernant l'école.

Au sein d'une petite structure comme la nôtre, tout le personnel connaît bien les enfants, mais aussi les familles, ce qui peut faciliter les échanges. Nous essayons autant que possible de travailler dans une pédagogie de projet, c'est-à-dire d'articuler les compétences fixées par les programmes (définis par l'Éducation Nationale) dans des unités d'apprentissages qui ont un sens pour les enfants, avec en général une sortie ou une réalisation concrète pour finaliser le travail. Pour exemple, la fête de l'école qui a lieu fin juin est un moment privilégié, où les élèves prennent plaisir à présenter le travail d'une année en



expression corporelle, théâtre, poésie, chant, mais aussi en exposant leurs productions plastiques ou écrites. C'est aussi un moment de rencontre et de partage pour les familles, mais aussi pour les autres habitants de la commune qui aiment venir encourager les plus jeunes.

En collaboration avec le sou des écoles, la fête aura lieu cette année le samedi 27 juin. Spectacle des enfants vers 10h30.

LE PRÉ AUX LIVRES

Animations : une fois par mois, le jeudi matin, chaque classe est accueillie à la bibliothèque par Monique Voisin et Simone Gros ou Phany Schmidt, les activités variant selon les âges.

Pour les plus jeunes : contes ou lecture offerte, apprentissage du classement des albums, recherche selon un thème précis, jeux sur les titres des livres, jeux de la page perdue... Moments très appréciés des enfants !

La dernière séance leur a particulièrement plu, car Monique avait apporté un tapis spécial permettant de "jouer" l'histoire du livre... Génial pour devenir conteur à tout âge !



Les plus grands ont pratiqué différents ateliers de recherche documentaire, de classement... ils ont aussi travaillé sur une proposition de la bibliothèque d'Annemasse pour le festival du livre jeunesse : cartes postales loufoques à la manière du livre "Les plus beaux dimanches après-midi du monde" de Plonk et Replonk. Une carte postale de Saint-Jean, détournée dans chaque classe, a été confiée à une infographiste qui l'a retravaillée d'après la transformation effectuée par les enfants. Elle fait partie de l'exposition présentée du 4 au 6 juin à Annemasse. Nous aurons la possibilité de recevoir cette exposition dans le courant de l'hiver.

PROJETS

Accueillir des auteurs :

Cédric Gentina, auteur de notre village, a accepté notre invitation. Il nous reste à fixer une date pour le recevoir. Nous vous tenons au courant.

Stéphane Corcelle, qui a publié "Nature et Léman", magnifique ouvrage illustré de superbes photos d'oiseaux du lac, est lui aussi prêt à nous rencontrer. À suivre...

Expositions :

Scrapbooking (mise en valeur de photos grâce à du papier et autres "embellissements") des adhérentes volontaires de l'association "Objectif Mises en Pages", basée à Peillonex.

Les cartes postales détournées, par les élèves de l'école.

Veillées de l'Avent :

Nous souhaiterions participer à cette manifestation en recueillant **vos souvenirs de Noël**. Préparez-vous à l'idée de ce "collectage"... Toutes vos idées (écrits, photos, objets...) sont les bienvenues. Le week-end des veillées, nous exposerons tous "ces moments inoubliables" pour les partager...

EN BREF



LES BÉNÉVOLES DU "PRÉ AUX LIVRES" VOUS ACCUEILLENT TOUTE L'ANNÉE :

Lundi de 16h30 à 18h
Mercredi de 9h30 à 11h
Jeudi de 16h30 à 18h
Samedi de 9h30 à 11h30.

Pendant les vacances scolaires les permanences sont un peu moins nombreuses.

Cet été, en juillet et août, la bibliothèque sera ouverte :
Lundi de 17h à 18h30
Samedi de 10h à 12h

Retour aux horaires habituels : le lundi 8 septembre.

ADHÉSION 2009-2010 :

- 10 € par adulte
- Gratuit pour les enfants et les jeunes

Emprunt : 3 livres ou magazines pour 3 semaines.

Vous pourrez trouver à la bibliothèque des informations concernant les animations et sorties culturelles locales. Désormais, nous sommes aussi point de vente du dernier n° du "Petit Colporteur" (9 €).

GRENIER MARVAL

GRAIN DE PASSION :

Savez-vous que, souvent, vous passez à côté de découvertes qui, sans pour autant bouleverser votre vie, pourraient raviver en vous le souvenir de l'enfant que vous avez été, ou que vous êtes toujours.

Il existe à Savernaz, commune de Saint-Jean de Tholome, un ancien grenier à grain ayant appartenu à Monsieur Robert Verdan et devenu propriété de René et Danielle Marnhier. Primitivement prévu au stockage de grains et de betteraves, il abrite depuis septembre 2007 la collection de poupées de Danielle.

Pour en arriver là, René s'est attelé à la tâche de rénover le bâtiment, le transformant en un véritable écrin.

Je ne m'attarderai pas à vous décrire son contenu, vous laissant la curiosité de pousser la porte. Vous ne serez pas déçu.

Vous rappelez-vous, enfant, le mystère que faisait germer en vous une porte fermée ?

La surprise de la découverte une fois le seuil franchi ?

Danielle se fera un plaisir de vous accueillir sur rendez-vous, en téléphonant au 04 50 95 10 02.



NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

LE CONTAINER OXALIS



Récupérer et transporter du matériel est une des principales activités du Team Burkinature. Depuis de nombreuses années, nous glanons, auprès de tous nos partenaires et amis, du matériel et des affaires diverses pour rendre la vie plus facile à nos copains d'en bas. Nous avons appris au fil du temps à affiner notre travail et nous avons concentré notre récup sur 3 grands axes :

- Les fournitures scolaires (voir rubrique Aide aux écoles).
- Les habits pour enfants et adultes (sans commentaire).
- Les bicyclettes, pour permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité et se rendre au collège (8 km) après l'école primaire et aux adultes de se déplacer. Nous comptons sur vous pour nous aider en participant à cette récolte, mais en respectant quelques principes. Nous travaillons sur ces 3 domaines car ils sont en relation avec nos priorités de soutien. Donc nous refusons les autres produits tels que la pharmacie, les denrées alimentaires, l'informatique... qui sont véhiculés par d'autres associations efficaces et performantes. Chaque carton récupéré doit respecter quelques conditions (Pour le vrac, contactez les N° ci-dessous) :

• Carton solide et bien scotché comportant une affiche indiquant le contenu pour favoriser le dédouanement et la distribution sur place.

Ex : Fournitures scolaires : 200 cahiers de brouillon/80 stylos bille bleus/2 ramettes de feuilles blanches/50 règles/3 boîtes de craies multicolores.

Ex : Habits Enfants : Lot de 30 tee-shirts 6/8 ans/ Sous-vêtements enfants.

- Carton limité à 10 kg pour favoriser le partage, le portage et le chargement.
- Les bicyclettes doivent être complètes mais pas forcément en état de marche. Notre atelier de réparation sur place se charge de les remettre en fonctionnement pour la distribution.

Pour tout renseignement complémentaire :

- Pour des infos sur les colis et les dates de transport
Gilles DESBARRES : 06 83 00 66 63
Andrée LARMUSIAUX : 06 78 09 40 97
- Pour des infos sur les lieux de dépôt et le stockage
Arthur GEX : 06 84 37 26 95
Alexandre MAURIS : 06 15 75 46 74

LE SOU DES ÉCOLES

Association créée pour que nos petits écoliers puissent bénéficier d'activités multiples : culturelles, artistiques ou sportives en plus du ski et de la piscine (qui sont deux activités obligatoires dans les programmes officiels de l'Éducation Nationale).

Cette année le sou s'est mobilisé pour organiser différentes manifestations devenues incontournables telles que :

- La fête des marrons (octobre)
- La fête de Noël
- Un repas dansant (petite variante, cette année il a eu lieu au mois de novembre au lieu d'avril)
- Deux ventes de fleurs (mai)
- La fête de fin d'année (juin)

Et cette année une petite nouveauté, une soirée Théâtre (avril) avec la compagnie Quartet Théâtre de Marignier, expérience très certainement reconduite l'année prochaine.

Voici les différentes activités proposées par les instituteurs dont ont pu bénéficier les enfants cette année.

Pour les maternelles :

- une journée au parc des oiseaux à Villards les Dombes
- le spectacle "Mystoire" à Château-Rouge
- activité poterie.

Pour la classe de CP - CE1 :

- une journée trappeur aux Brasses
- une journée à Paysalp pour "L'école d'autrefois"
- intervention du centre de sauvegarde de la faune sauvage de Mieussy.

Pour les classes de CE2, CM1, CM2 :

- un spectacle à Château-Rouge "Débatailles"
- un séjour de deux jours à Paris
- une matinée poterie.

Nous tenons par ces quelques lignes à remercier vivement parents, grands-parents, amis et Tholo-méens ayant participé à ces manifestations. Il n'y a pas de petites contributions, tous les gestes comptent.

En conclusion, notre récompense, c'est la joie des enfants et les souvenirs qu'ils garderont des fêtes passées dans leur école et l'ouverture d'esprit que nous avons contribué à leur apporter.

Nous vous donnons rendez-vous très prochainement.



Fête de Noël 2008

DES NOUVELLES DE L'ACCUEIL ITINÉRANT



L'accueil itinérant P'tibou bus qui s'adresse aux enfants de 18 mois à 4 ans fermera ses portes ce 9 juillet 2009.

Il ne reprendra pas à la rentrée de septembre. "Il était une fois un P'tibou bus qui cheminait d'un village à l'autre dans le canton de St-Jeoire..."

Un petit tour d'horizon de ses 3 années de fonctionnement :

- En septembre 2006, ouverture de 3 lieux d'accueil à Mégevette, à St-Jean de Tholome et Peillonex avec une demi-journée fixe par semaine et par commune.
- Il va à la rencontre des familles, proposer aux enfants l'occasion de se retrouver en petit groupe (8 à 10 enfants selon les lieux) pour jouer ensemble, chanter, patouiller, faire de la peinture. Ces ateliers d'éveil sont adaptés à l'âge des enfants accueillis, ils sont proposés et animés par Françoise, éducatrice de jeunes enfants.
- Il va à la rencontre des familles, proposer aux parents, un point de rencontre et d'échanges avec une professionnelle de la petite enfance, la possibilité de se libérer quelques heures par semaine de façon régulière, l'occasion de participer avec leurs enfants à des activités autour d'un thème, quelques fois dans l'année.

Pour cette année 2008-2009, 2 ateliers "Pâte à sel" et 2 ateliers "Comptines et Jeux de doigts" ont réuni parents et enfants.

- Un besoin de mode de garde ayant été identifié dès le printemps 2008, après Mégevette, St-Jean de Tholome, Peillonex, un nouveau lieu d'accueil s'ouvre à Viuz-en-Sallaz en septembre 2008, le mardi, avec un accueil le matin et l'après-midi.
- P'tibou bus a accueilli 35 à 40 familles par année.

L'accueil itinérant facilite l'intégration des jeunes enfants à la vie sociale, il les prépare tout en douceur à une plus grande collectivité, celle de l'école. À travers les activités et ateliers d'éveil

proposés, le jeune enfant peut ainsi développer ses capacités, son autonomie, il apprend les premières règles de la vie en groupe, à faire ensemble, à partager. Il prend plaisir à retrouver les enfants de son âge et à jouer ensemble.

Que se passe-t-il au P'tibou bus ?

Au fil du temps et des saisons :

- des ateliers "d'arts plastiques", peinture, collage, papier mâché, pâte à sel, patouilles diverses...
- des jeux psychomoteurs
- des ateliers marionnettes
- de l'éveil musical
- des histoires et des livres
- des sorties et rencontres avec d'autres enfants.

Pour cette année 2008-2009, 2 sorties ont eu lieu :

- En décembre, fête de Noël en commun avec les enfants de la crèche "Les lutins du Clos-Ruphy" de St-Jeoire.
- En février, pour Carnaval, après-midi festif avec les enfants de la crèche "Fripouilles" de Viuz.

"Il apprend les premières règles de la vie en groupe"



Pour finir l'année, une sortie pique-nique est prévue avec les enfants et leurs parents au mois de juin.

Pour tout renseignement concernant les possibilités de mode de garde pour les jeunes enfants jusqu'à 4 ans :

ACPE 04 50 35 95 60.

VMEH

Cette association a vu le jour il y a plus de 50 ans dans toute la France.



À l'hôpital de la Tour :

Les visiteuses de l'hôpital de la Tour sont des membres bénévoles de notre région agréées par les chefs d'établissement et le personnel soignant, qui consacrent une partie de leur temps à visiter ceux qui, en raison de la maladie ou de l'âge, sont contraints d'y séjourner temporairement ou définitivement.

Leur présence se doit d'être fidèle et discrète, basée sur le respect de la dignité et de la personnalité de chacun, à l'écoute des peines mais aussi des souvenirs et témoignages de vie des visités. Elles s'efforcent d'apporter Soutien, Réconfort et Distractions.

Grâce à ce formidable élan d'échange, ce climat de confiance et chaleureux, isolement et solitude prennent une dimension amoindrie. Si vous êtes intéressés et concernés par cette action, n'hésitez pas à contacter **Madame Lisoy-Claret à Mieussy - Tél. : 04 50 43 15 22.**

TROUBADOURS



Après une année musicale très réussie, les Troubadours se préparent à vous proposer de nouveaux leurs activités pour le mois de septembre.

Nous communiquerons les dates d'inscription et de rentrée, dès le début du mois de septembre, dans les boîtes aux lettres ainsi qu'à l'école et la mairie.

Nous tenons à remercier tous les élèves qui ont fourni un travail assidu et de qualité durant toute l'année, à la grande satisfaction de leurs professeurs.

Les tarifs seront les mêmes que pour l'année écoulée pour l'ensemble des cours :

Djembe (percussion africaine) : cours collectifs de 1h30 : **290 €**

Piano (cours individuels) 30mn : **350 €** - 1h : **650 €**

Eveil musical (cours collectifs) 1h : **140 €**

Solfège (cours collectifs) 1h : **280 €** ou **80 €** si vous êtes inscrits en cours de guitare ou piano,

Guitare (cours à deux) 30 mn : **245 €** - 1h : **499 €**
Cours individuels de 30 mn : **532 €**
45 mn : **799 €.**

NB : Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Sandrine Pertin par téléphone au 04 50 95 14 27 ou par courriel : sandrine.pertin840@orange.fr

HOMMAGE

Extrait du discours des vœux de Mme le Maire.

“Ce soir, je souhaite rendre hommage à notre factrice, **Laurence Dumoulin**, qui a cessé de faire la tournée de Saint-Jean depuis fin novembre 2008, ayant eu une promotion au sein de la Poste de Viuz. Laurence a arpenté notre commune pendant 13 années. Si l'on parle chiffre, **6 jours sur 7,26 km de routes communales aller-retour, c'est, selon mes calculs, 168 000 km parcourus, pour desservir 450 boîtes aux lettres aujourd'hui.**

Mais avec Laurence, on ne parle pas chiffres mais cœur, bonté, disponibilité, gentillesse. Elle est comme nous Laurence, attachée à ses racines avec le sens des valeurs. Comme auprès de son père, que les joueurs de belote connaissaient bien, elle aime écouter nos anciens, elle a toujours su prendre le temps d'un petit mot réconfortant auprès des malades ou de leur famille.

13 années dans une même commune, Laurence est devenue un relais social ; pour exemple, elle a permis de sauver du froid une personne âgée en plein hiver, mais toujours dans la discrétion et sans chercher une quelconque récompense. La maladie d'untel, le décès d'un autre, lui sont toujours difficile car elle a une forte implication dans notre village. Et, sans perdre son temps, elle faisait très bien son travail par tous les temps. Aujourd'hui, les tournées sont minutées, les retours à l'expéditeur sont fréquents. Un brin de volonté, une bonne dose de vocation, une pincée de dévouement, une poignée de conscience professionnelle ; je viens de donner la recette du service public comme on souhaite le voir continuer et ce sont bien les ingrédients que Laurence a utilisés pendant toutes ces années”.



HISTOIRE ET HISTOIRES

BONJOUR !

Avez-vous déjà tenté l'expérience, peu importe où que vous soyez, qui consiste à saluer chaque individu que vous croisez ? Vous serez surpris des réactions de chacun. En effet, chaque situation apporte un constat, la personne saluée réagira de façon fort différente, qu'elle vous connaisse ou pas. Nous retiendrons d'abord la réaction de la personne qui vous connaît. Elle répondra à votre salut en y mettant peu ou beaucoup d'entrain, selon son caractère, sa disponibilité, son envie d'échanger quelques mots. Cette personne peut aussi, pour diverses raisons, ne pas vous répondre (la tête ailleurs, mauvaise vue, ou volonté délibérée de ne pas vous parler).

Dans ce cas, il ne vous reste plus qu'à continuer votre chemin. Les réactions de la personne qui ne vous connaît pas pourront être aussi diverses que surprenantes. Il y a d'abord celle qui ne vous répondra pas, se demandant pourquoi vous la saluez, ne vous connaissant ni d'Eve ni d'Adam.

Ensuite celle qui, malgré tout, trouve la démarche sympathique, et qui, le moment d'étonnement passé, décide de vous rendre votre salut. Si vous avez de la chance, elle peut même vous sourire, et, pourquoi ne pas entamer une conversation. Puis celle, timide, qui baisse les yeux et voudrait ne pas être là, priant pour que personne ne la voit. Suit la personne méfiante, qui croit que l'on va l'agresser et accélère le pas. A l'extrême il y a celle qui, plus rarement, vous apostrophe et qui irait même jusqu'à appeler la police.

Bref, on pourrait allonger la liste, devant les nombreux cas de figure qui peuvent se présenter. En conclusion nous dirons qu'un salut peut rester sans lendemain, comme il peut ouvrir la porte à une aventure...

Ah oui, j'oubliais le cas où ce n'était pas vous qui saluiez en premier (cela arrive...). Eh bien, les rôles sont tout simplement inversés... À vous de jouer !

J. Demeyrier

CANTINE



Ayant gardé un vague souvenir du temps lointain où j'étais demi-pensionnaire, je décidai un beau jour, après m'être préalablement inscrit, de partager le déjeuner des écoliers de la commune. J'arrivai donc sur le coup de 12h15, heure à laquelle les petits étaient déjà attablés, mangeant de bon appétit les plats figurant au menu du jour (salade verte, semoule, merguez, boulettes de viande, légumes, brie, banane, flan, biscuits) ; le tout dans un joyeux babillage, sous la surveillance de Marie-Thérèse, Aline et Virginie.

LE BRUIT

Les travaux notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Devant prendre part au deuxième service, j'avais tout le loisir d'observer le déroulement du repas. J'avoue que tout se passa sans problème, ces dames maîtrisant parfaitement la situation. Les petits ayant fini leurs agapes, ils quittèrent la salle, tout en ayant auparavant aidé à débarrasser les tables. Ce fut ensuite au tour des plus grands de prendre place, afin de se rassasier, en compagnie de votre serveur. Leur faisant face, je pus constater que tout se passait dans le même esprit que lors du premier service. Tout ce beau monde ayant terminé, Martine prit possession des lieux pour effacer toute trace de leur passage.

Je dois dire que j'ai été agréablement surpris par le comportement général des enfants ; polis, disciplinés, curieux, mangeant de (presque) tout, résultat d'une bonne éducation. Il ne faut pas oublier cependant de féliciter ces dames qui, d'une main de fer dans un gant de velours, veillent à ce que nos "chères têtes blondes" n'oublient pas ces acquis.

J. Demeyrier

Les propriétaires et possesseurs d'animaux

en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



LA MAPPE SARDE DE 1733

C'est par les lettres patentes du 9 avril 1728 que le roi de Piémont Sardaigne décida l'exécution du cadastre de Savoie pour permettre une meilleure rentrée des impôts fonciers en mesurant exactement les terrains en présence de leurs propriétaires. En effet, l'objectif principal de ce cadastre était de recenser avec précision les propriétés de chacun afin d'apprécier au mieux la capacité du duché à payer l'impôt, et en répartir la charge en fonction de critères objectifs basés sur la richesse potentielle des uns et des autres. L'exécution du cadastre fut placée sous la haute direction de l'Intendant Général du Duché, basé à Chambéry, qui nomma un surintendant du cadastre pour assurer la surveillance technique du chantier.



Sur le terrain, les travaux furent confiés à des délégués, qui dirigèrent eux-mêmes une ou plusieurs escouades de géomètres. Les postes de délégués ont été confiés à des hommes expérimentés, la plupart piémontais. Le délégué et son ou ses escouades (selon l'importance de la commune) étaient assistés, localement, d'indicateurs et d'estimateurs, dont la fonction était de donner tous renseignements nécessaires sur les noms des propriétaires et la qualité des terrains. Dès qu'il arrivait dans une localité, le délégué publiait les ordres du Roi relatifs au cadastre et les expliquait aux habitants. Puis il invitait ces derniers à présenter des indicateurs et des estimateurs. Indicateurs et estimateurs prêtaient ensuite serment de loyauté. Puis les géomètres se mettaient au travail. Une fois la mappe terminée, le délégué la faisait afficher pendant 15 jours en l'accompagnant du registre des propriétaires et de leurs parcelles. Les intéressés étaient alors invités à faire part de leurs griefs et des erreurs à rectifier. Les géomètres étaient responsables pécuniairement de leurs travaux, ils faisaient donc très attention. De plus, les travaux étaient vérifiés et contrôlés plusieurs fois, par différentes instances de contrôle et de vérification.

Les mesures faites sur le terrain en unité de mesure sarde ont été ensuite traduites en mesure de Savoie. Il a fallu 10 ans pour, à quelques exceptions près (surtout dans le nord de la Haute-Savoie), que les travaux soient terminés et validés. L'Edit qui mit en application les conclusions du cadastre pour la répartition de l'impôt, dit Edit de péréquation générale, a été signé le 15 septembre 1738. Il a fallu environ 5 ans pour faire les plans, calculer les superficies et estimer le revenu des parcelles, et 5 ans pour examiner

les requêtes des uns et des autres, notamment celles des classes privilégiées habituées à échapper à l'impôt. Il a fallu ensuite faire vivre ce cadastre, qui est une photocopie des propriétés à un instant précis.

C'est le Conseil de la communauté et son Secrétaire qui sont chargés de conserver le cadastre, et surtout de consigner les mutations, à l'aide du livre journalier et du livre des transports. Le cadastre sarde de 1733 comprend des plans dits mappes et différents types de livres cadastraux.

1-La Mappe originale

L'échelle utilisée est de 1/2372 soit 1 mm sur le papier pour 2,372 m sur le terrain.

2-Le livre de géométrie

Dressé par des cadastreurs et indicateurs sur le terrain, il énumère les parcelles dans l'ordre des numéros portés sur la mappe. C'est pourquoi on le nomme également livre des numéros suivis.

3-Les tabelles alphabétiques définitives

Aboutissement des travaux complexes de mensuration, elles regroupent, par ordre alphabétique, les propriétaires et les parcelles qu'ils possèdent, en indiquant :

- Le numéro relatif à la mappe
- Le nom du propriétaire et ses prénoms et surnoms suivis, si besoin est, de sa qualification sociale, noble ou ecclésiastique.
- La qualité des pièces, c'est-à-dire la nature de la parcelle (ex : broussailles, prés, etc.).
- Le nom du lieu-dit ou "mas"
- Le degré de bonté, chiffré en croissant : 0-1-2-3
- Deux colonnes expriment la superficie de la parcelle en mesures de Piémont et de Savoie.

L'impôt perçu

Le prix du journal de Savoie est calculé pour chaque pièce, puis multiplié par la superficie de chaque numéro et exprimé en livres, sols et deniers. Seule la propriété immobilière non-bâtie était imposable sous l'ancien Régime, mais les maisons, bien que dégrévées, sont cependant portées au cadastre.

4-Registres de mutations

• Le journalier enregistrait au jour le jour toutes les modifications foncières. De 1733 à 1860, ce livre fut tenu par les secrétaires de la communauté.

• Le livre de transport contient la table alphabétique des propriétaires et indique les opérations foncières effectuées par chacun d'eux. Il indique toutes les mutations, ventes, achats, partages... et renvoie au journalier, donne l'augmentation ou la décharge de l'impôt. "Les tabelles cadastrales constituent une extraordinaire mine de toponymes et d'anthroponymes." (Paul GUICHONNET).

Nous pouvons toutefois émettre quelques réserves quant à l'exécution de ce cadastre, effectué en moins de dix ans, par des ingénieurs pour la plupart étrangers au pays, dans un contexte politique et social peu propice, avec l'opposition conjointe des privilégiés et des non-privilégiés ; en effet, si l'exécution n'alla pas sans défaillances, la tenue à jour fut déplorable.

Néanmoins, la "mappe sarde" est restée en usage jusqu'à l'établissement du cadastre français entrepris après 1860 et achevé pour certaines communes vers 1920, à St-Jean vers 1914 semble-t-il.

M. Métral

LES AINÉS



REPAS DU 14 JUIN

Moment fort attendu de tous, le Repas des Aînés a eu lieu le dimanche 14 juin, sous un soleil radieux. Après le traditionnel apéritif (kir royal à la framboise), la cinquantaine de personnes s'est vue conviée à prendre place dans l'Alpestre, pour un déjeuner de fête préparé par Mr MIEUSSET, traiteur à Bonneville, et servi, comme le veut la tradition, par nos chers élus masculins, les femmes étant ce jour là dispensées de service. Mme le Maire, dans un discours emprunt de simplicité, remercia l'ensemble de nos aînés pour leur présence et leur souhaita une agréable journée. A la fin du repas, certains convives, accompagnés par le Baron des Habères et son accordéon, poussèrent la chansonnette. Quelques uns firent même un petit tour de danse en guise de digestion.

MENU

Foie gras et sa gelée de Sauternes
Confiture d'oignons
Vin : Sauternes

Pavé de saumon à l'aneth
Croustillant au sésame
Vin : Mâcon Village

Médaille de veau aux girolles
Tagliatelles et tomates farigoules
Vin : Roaix

Assiette de trois fromages
Entremets au chocolat
et crème anglaise
Champagne
Café, Pognes

La journée finissant, chacun regagna son logis, enchanté de ces bons moments passés ensemble, en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.